

Novembre 2009

## Communiqué de presse

### Philippe PACOTTE et son équipe rejoignent le bureau parisien du Cabinet DELSOL.

Pour faire face au développement significatif de son activité en région parisienne, le Cabinet DELSOL renforce son département Droit Social et Protection Sociale, avec l'arrivée de Philippe PACOTTE, avocat associé, et de ses trois collaboratrices : Jérôme BUSCH, Céline CASANOVA et Moria BENSIMON.

Le département Droit Social et Protection Sociale du cabinet DELSOL regroupe ainsi 11 avocats, dont 3 associés, ce qui lui donne la dimension significative dont il avait besoin pour gérer les nombreuses problématiques sociales confiées par ses clients. Sa force de frappe le place juste après les départements phares du cabinet : « Droit des Sociétés – Fusions-Acquisitions » et « Organisations non Lucratives ».

Le bureau parisien du cabinet DELSOL poursuit sa croissance (quasi-doublement de son effectif en un an) et gagne en pluridisciplinarité.

Âgé de 40 ans, Philippe PACOTTE est titulaire d'un DESS Droit et Pratiques des Relations de Travail, obtenu en 1993 à la Faculté de Montpellier.



Il a été pendant dix ans collaborateur en droit du travail au sein de grands cabinets parisiens, français et anglo-saxons, tels que Barthélémy (1996 - 1998), Moquet-Borde (1998 - 1999), Latham & Watkins (1999 - 2005) ; il a ensuite exercé en qualité d'Associé, responsable du Département Droit du Travail, au sein d'Ares-Avocats (2005 - 2009).

Philippe PACOTTE, qui pratique l'anglais, a ainsi pu acquérir une solide expérience, intégrant tant l'ingénierie propre à sa matière que la conscience des synergies nécessaires avec les départements Fusions-Acquisitions et Fiscal, pour gérer conjointement les opérations de restructuration et les projets transnationaux ou internationaux des clients.

Avec **son équipe** :

- **Jérôme BUSCH**, 4 années d'expérience entièrement passées aux côtés de Philippe Pacotte chez Ares Avocats
- **Céline CASANOVA**, 2 années d'expérience entièrement passées aux côtés de Philippe Pacotte chez Ares Avocats
- **Moria BENSIMON**, récemment titulaire du CAPA

il assiste de grandes entreprises françaises et étrangères dans le cadre d'opérations variées : transfert de siège, fusion, fusion-absorption, LBO, réorganisation d'activité, « due diligences » relatives aux audits d'acquisition ou de cession...

Il les conseille également au quotidien dans le suivi de l'ensemble de leur gestion sociale. Il les assiste ou les représente devant toutes les juridictions françaises compétentes dans le cadre de contentieux individuels ou collectifs du travail.

Il a acquis une compétence particulière en matière de protection sociale.

Philippe PACOTTE est fréquemment sollicité pour animer des formations professionnelles et séminaires destinés aux acteurs du monde du droit du travail, ainsi que des formations internes au sein des entreprises. Il collabore également avec des revues professionnelles.

Pour Amaury NARDONE, associé du département « Droit des Sociétés - Fusions-Acquisitions », responsable du Bureau de Paris, « *Philippe devient l'une des chevilles ouvrières du déploiement du cabinet en Région parisienne ; il va également contribuer à accroître notre potentiel à l'international...* ».

De son côté, Philippe PACOTTE explique son choix : « *Je cherchais avant tout une structure animée d'un véritable esprit entrepreneurial, avec un projet de développement ambitieux auquel je puisse contribuer...* ».

## **DELSOL & ASSOCIES**

38 rue Saint-Ferdinand - 75017 PARIS

12, quai André Lassagne - 69001 LYON

1, place Félix Baret - 13006 MARSEILLE

**Contact Presse**  
Florence BAUDRY

**reflexCIBLE**

Téléphone : 04 78 33 47 69 - 06 72 72 21 62

Télécopie : 04 81 91 61 93

fbaudry@reflex-cible.com